

## **AVIS D'INFORMATION**

### **PALATINE MOMA**

## **Création de 3 nouvelles parts**

Palatine Asset Management a souhaité, dans le contexte de taux négatifs qui perdure, engager la réorganisation de ses OPC monétaires maître et nourriciers, en anticipant la mise en application d'une disposition du nouveau Règlement européen des fonds monétaires (MMF) interdisant l'utilisation des structures master feeders (maître nourriciers).

Dans ce cadre, les nouvelles parts à créer recevront respectivement la rémunération de l'apport des parts des porteurs des 2 OPCVM monétaires absorbés, comme suit :

➤ **Le 23 novembre 2017**

Le ratio d'échange étant de 1 (1 part pour 1 part) :

**PALATINE MOMA Part MONETAIRE C** (FR0013287315) absorbera PALATINE MONETAIRE part C,  
**PALATINE MOMA Part MONETAIRE D** (FR0013287323) absorbera PALATINE MONETAIRE part D.

Leur valeur liquidative d'origine correspondra à la VL respective des parts C et D du FCP PALATINE MONETAIRE datées du 22/11/2017.

➤ **Le 14 décembre 2017**

Le ratio d'échange étant de 1 (1 part pour 1 part) :

**PALATINE MOMA Part S** (FR0013287307) absorbera PALATINE SECURITE.

La valeur liquidative d'origine correspondra à la VL de la SICAV PALATINE SECURITE datée du 13/12/2017.

Cette création de part n'entraîne, pour les porteurs de parts actuels de PALATINE MOMA, aucune modification de leur situation présente, de même qu'elle n'entraîne aucune incidence sur la gestion du FCP.

Le dernier prospectus de PALATINE MOMA sera disponible gratuitement à compter du 23 novembre 2017, sur simple demande écrite, auprès de Palatine Asset Management – 42 rue d'Anjou – 75008 Paris, ou sur son site internet [www.palatine-am.com](http://www.palatine-am.com)

De manière générale, nous vous invitons à prendre régulièrement contact pour vos placements ou pour tout renseignement éventuel avec votre conseiller financier ou votre distributeur.

**PALATINE ASSET MANAGEMENT**